

Economie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE – N°9 - Septembre 2003

Santé

La RTT accentue le déficit d'emplois

La Picardie est la région où la présence de personnels médicaux est la plus faible de France, que ce soit pour les médecins, généralistes ou spécialistes, les infirmiers, les dentistes, etc. On pouvait espérer que l'Etat contribuerait à combler ce handicap qui est un des facteurs expliquant la faiblesse de l'espérance de vie dans la région. Force est de constater que tel n'est pas le cas.

Ainsi, la mise en place de la réduction du temps de travail (RTT), qui a généré des créations d'emplois, certes insuffisantes, a aggravé aussi le retard de la Picardie. En effet, alors qu'à l'automne 2002, 90% des intentions de recrutement hospitaliers prévus en 2002 s'étaient déjà concrétisées, cette proportion n'était que de 68% en Picardie, soit une des plus faibles de France. Par conséquent, même les périodes favorables au rattrapage des retards régionaux ne sont pas mis à profit pour favoriser notre région. Cela souligne la profonde incurie des pouvoirs publics et leur peu de considération pour les Picards.

Le chiffre du mois

25%. C'est la différence entre les retraites des hommes et des femmes en Picardie en 2001 : 1378 € pour un Picard, soit 6,5% de moins que la moyenne française, et 809 € seulement pour une Picarde, soit 5% plus faible qu'au plan national. La réforme des retraites, qui conduira à réduire ces montants, va donc pénaliser davantage encore les femmes de notre région qui ne bénéficient déjà pas d'une carrière complète pour prétendre à une retraite décente.

Emploi

Il y a urgence à faire d'autres choix

Le président du Conseil régional de Picardie juge la situation de l'emploi « préoccupante ». Dommage qu'il s'en aperçoive à six mois des élections régionales ! Pourtant, déjà en 2002, l'emploi salarié a stagné en Picardie alors qu'il a encore progressé au plan national et, lors du 1^{er} trimestre 2003, il a reculé de 0,5%. C'est dans l'Oise que la dégradation de ce début d'année est la plus sensible (-0,9%), l'Aisne perdant 0,5% et la Somme restant légèrement positif (+0,1%).

Cette situation se traduit sur le marché du travail par une baisse des offres d'emplois (-8% sur un an) et par une hausse du chômage qui touche désormais, mi 2003, 10,3% de la population picarde. L'Aisne reste le département picard le plus touché (12,2% de chômeurs, soit +0,7 point en un an) devant la Somme (10,7%, stable sur un an) et l'Oise (8,8%, mais +0,6 point en un an).

En fait, cette évolution confirme simplement la situation de notre région : quand la tendance est favorable, il y a moins de créations d'effectifs qu'ailleurs, quand le contexte est défavorable, les pertes d'emplois sont au contraire plus prononcées. Cela est vrai depuis plusieurs années. Les raisons en sont connues : refus ou incapacité des chefs d'entreprises picards de s'investir pour créer ou maintenir des emplois (en raison, notamment, de leur faible attachement à notre région), aides économiques destinées aux seules entreprises florissantes sans contrôle de leur utilisation, multiplication des pratiques de patrons-voyous comme chez Flodor à Péronne, etc.

Ainsi, les aides aux entreprises qui n'en ont pas vraiment besoin sont nombreuses. C'est ce que montrait une étude de l'INSEE sur les aides aux entreprises du Conseil régional de Picardie (*) qui concluait que celles-ci allaient « aux firmes les plus productives, les plus rentables » et qu'on ne pouvait « exclure des effets d'aubaine ». De plus, les engagements pris, notamment en matière de créations d'emplois, ne sont pas toujours tenus.

En revanche, des entreprises, momentanément en difficulté, ne sont pas soutenues, conduisant à leur disparition alors qu'elles sont parfaitement viables. L'étude de l'INSEE interprétait ce phénomène « comme une insuffisance de prise de risques des financeurs publics face à des projets prometteurs mais souffrant d'un déficit de financements ». Et elle estimait, confirmant ce refus du risque, que l'« on laisse de côté des dossiers plus risqués, mais plus ambitieux, à plus fort rendement et/ou retombées pour le corps social tout entier ». Autrement dit, on refuse d'aider des entreprises moins « rentables » qui permettraient pourtant de sauver des emplois, directs ou indirects. En clair, on pourrait faire du « social » au lieu de favoriser la « finance ».

C'est ce choix que fait la CGT qui, comme dans l'Aisne, prouve l'efficacité d'entreprises que l'on juge trop rapidement condamnées et en favorise le redémarrage.

(*) Insee Picardie Relais n°89 - 2001

Moindre création de richesses

Avec 19.932 € en 2002, la Picardie est au 19^{ème} rang des régions françaises selon le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant, c'est-à-dire les richesses créées par chaque habitant. Dix ans plus tôt, elle occupait la 13^{ème} place ! Ce recul s'accélère au cours de ces dernières années, témoignant que notre région, non seulement n'a pas profité des années de croissance pour combler son retard, mais a même perdu du terrain. Ce résultat situe la Picardie au 114^{ème} rang des régions de la future Europe des 25 pays, ce qui augure mal de sa capacité à faire bonne figure lors de l'élargissement de l'Union européenne.



La misère picarde en chiffres

Chaque année, les caisses d'allocations familiales (CAF) mesurent la précarité de la vie des familles en fonction de leurs bas revenus et du nombre de personnes vivant de ces ressources. En 2002, la valeur du seuil au-dessous duquel on était considéré comme ayant de bas revenus était de 698 € par unité de consommation (*), soit environ un quart du revenu disponible moyen par habitant avant impôts au plan national. En Picardie, le nombre de familles à bas revenus était de 83750, comprenant au total 222000 personnes qui vivaient sur ces faibles ressources. Cela représente 14% de la population picarde de moins de 65 ans (celle qui vit encore majoritairement hors établissements) contre 10,4% au plan national. Les disparités de cet indicateur de misère sont plus fortes encore au niveau départemental : le taux de bas revenus est de 11,3% dans l'Oise, de 15,9% dans la Somme et de 16,1% dans l'Aisne, situant ces deux départements aux 81^{èmes} et 82 rangs nationaux !

(*) unités de consommation : 1 pour le 1^{er} adulte, + 0,5 par personne de 14 ans et plus, + 0,3 par enfant de moins de 14 ans

Social

De plus en plus de personnes dépendantes des minima sociaux

Fin 2002, près de 300.000 Picards (298.630 exactement) bénéficiaient d'une prestation sociale. Si leur nombre est à peu près stable par rapport à 2001, celui bénéficiant des minima sociaux, c'est-à-dire les populations les plus fragiles, augmente. C'est le cas des RMIstes, dont le nombre, 25474, est en hausse de plus de 1% par rapport à l'année précédente. Ils touchent en moyenne environ 330 € par mois, soit 20 € de moins que la moyenne nationale.

C'est dans la Somme que l'on compte le plus de bénéficiaires du RMI (37% du total régional), alors que ce département est nettement moins peuplé que l'Oise qui ne regroupe que 34% des bénéficiaires de cette prestation. Cette forte proportion de RMIstes dans la Somme met en lumière les importantes inégalités sociales qui y existent. A noter aussi qu'au niveau régional, 10% des bénéficiaires du RMI sont des personnes âgées d'au moins 55 ans, ce qui laisse entrevoir, pour elles, des conditions de vie âgée et de « retraite » très difficiles.

Une autre catégorie de population fragilisée s'accroît : celle des handicapés. En 2002, 29513 Picards ont bénéficié d'une allocation adulte handicapé. Cela représente 4,3% des bénéficiaires au plan national alors que le poids total de la population picarde n'est que de 3,3%, indiquant que ce problème est fortement présent dans notre région. De plus, le nombre d'allocataires picards est en hausse de 3,6% par rapport à 2001. Or, en 2001 déjà, l'augmentation était déjà de plus de 4% et, en 2000, de 9%.

Cette hausse importante a lieu dans l'indifférence générale. Au mieux, on la note pour l'attribuer aussitôt à une plus grande « largesse » des Cotorep, les commissions chargées de déterminer les taux d'incapacité des handicapés. Rarement, on s'interroge sur cette situation qui concerne majoritairement des personnes de 25 à 50 ans : handicap résultant de plus en plus de conditions de travail difficiles, même si cela n'est encore que rarement reconnu, impossibilité d'avoir d'autres ressources faute de trouver ou retrouver un emploi lorsque l'on est handicapé, etc. En résumé, l'absence de solidarité et d'actions pour favoriser l'insertion ou la réinsertion de ces personnes les conduit à dépendre de plus en plus de ces minima sociaux.

Baccalauréat : le retard s'accroît dans les filières techniques

Le taux de réussite au baccalauréat a été de 75% en 2003 en Picardie. Et, contrairement à ce qu'ont annoncé rectorat et médias, on ne peut en aucun cas parler de rattrapage. Certes, c'est 1,4 points de plus qu'en 2002. Mais cela reste 5 points au-dessous de la moyenne nationale, comme l'année précédente. En fait, seuls les résultats au bac général sont en hausse (79,5% de réussite, +5% par rapport à 2002) et l'écart par rapport au plan national se comble de 2 points. Mais le nombre de candidats dans cette filière est en baisse en Picardie et représente moins d'un bachelier potentiel sur deux dans la région.

En revanche, les filières qui attirent de plus en plus de lycéens connaissent des résultats en recul par rapport à 2002 ! Ainsi, les bacs technologiques, qui regroupent un tiers des candidats, voient leur taux de réussite picard chuter à 67,9% (-3 points) alors qu'il reste stable à 76,7% au plan national. De même, les bacs professionnels (20% des candidats) ont un taux de réussite picards semblable à celui de 2002 (75,3%), alors qu'il recule d'un point au niveau France. Aussi, on ne peut parler de progrès pour le cru régional 2003. Il y a même lieu d'être inquiet car, en Picardie, la politique actuelle en matière d'éducation est d'orienter les jeunes vers les filières pro, c'est-à-dire celles qui ont obtenu les résultats les plus décevants !